

Regard sur les mécanismes d'amélioration de la gouvernance de l'eau potable dans la ville de Goma

KAMBALE MATSIPA Richard*

Résumé

L'amélioration de la gouvernance de l'eau dans les villes en mutations démographique et spatiale comme celle de Goma exige qu'un certain nombre de mécanismes soient mis en œuvre pour satisfaire à la demande de la population toute entière. Il faut, pour y parvenir, mobiliser tous les acteurs à tous les niveaux allant des acteurs internationaux à la population en passant par les acteurs nationaux, provinciaux et locaux. Ainsi, la mise en œuvre des plans directeurs pour la desserte en eau potable ; le renforcement du partenariat public-privé en matière de l'eau potable ; la responsabilisation de la communauté dans la gestion des infrastructures ; la création des petits réseaux autonomes ; la multiplication des captages d'eau sur le lac Kivu, la décentralisation effective avec rétrocession ; la bonne gestion des ressources de la REGIDESO ; la création des sous bureaux de la REGIDESO dans les quartiers, ... passent pour des mécanismes essentiels pour améliorer la gouvernance de l'eau potable dans la ville de Goma.

Mots clés : Gouvernance, Accès à l'eau potable, Plan directeur, Partenariat public-privé, Participation.

Abstract

Improving water governance in cities undergoing demographic and spatial change, such as Goma, requires a number of mechanisms to be implemented to meet the demand of the entire population. To achieve this, it is necessary to mobilize all players at all levels, from international players to the population, via national, provincial and local players. Thus, the implementation of master plans for the supply of drinking water; the strengthening of the public-private partnership for drinking water; the empowerment of the community in the

* *Chef de travaux, Enseignant – Chercheur à l'Université de Goma, Email: richardmatsipa@gmail.com, Téléphone : +243 9 98 70 47 26.*

management of infrastructures; the creation of small autonomous networks; the multiplication of water catchments on Lake Kivu, effective decentralization with retrocession; good management of REGIDESO resources; the creation of REGIDESO sub-offices in the districts, ... are essential mechanisms for improving the governance of drinking water in the city of Goma.

Key words: *Governance, Access to drinking water, Master plan, Public-private partnership, participation.*

1. Introduction

La dimension humaine, qui façonne nos villes, n'est pas nouvelle. Fondamentalement, les territoires urbains ont toujours été créés et façonnés par l'humain. De tout temps, les villes ont été bâties par les aspirations de leurs habitants et façonnées par leur créativité. Les villes et les établissements humains se sont implantés aux carrefours des voies commerciales. Ils ont été conçus comme des expressions de l'ordre social, des pôles de défense garantissant la sécurité physique et la continuité sociale. Ils se sont développés grâce à la technologie, aux échanges, à l'apprentissage et à la recherche de savoirs. Ils ont conduit l'essor des économies nationales, permis l'accès aux ressources et porté une promesse de prospérité économique. Ils ont été le théâtre des conflits durables et la cible des violences. Ils ont offert de nouvelles perspectives et une lueur d'espoir aux plus vulnérables. C'est au fil de toutes ces expériences que les villes ont évolué¹.

Face à cette évolution, les villes font face à des nombreux défis d'accès aux services sociaux de base tel que celui de l'eau. Ce problème se pose plus avec acuité dans les pays en développement où l'expansion géographique et la croissance démographique rapide ne mettent pas à l'abris les besoins en eau potable des populations. Les études ont démontré que la croissance rapide de la population a généralement mis sous tension les systèmes les plus

¹ UNESCO, *Culture, futur urbain. Rapport mondial sur la culture pour le développement urbain*, Paris, 2017, p19

anciens du centre-ville et mis à l'épreuve la fiabilité des services municipaux y compris le système de distribution d'eau².

Ainsi, la gouvernance des ressources en eau dans les pays en développement (PED) constitue-t-elle, sans nul doute, un enjeu politique, économique et social majeur que les gouvernements et les institutions internationales identifient comme prioritaire sur l'agenda politique du 21^{ème} siècle³.

Comme les autres pays en développement, la République Démocratique du Congo n'échappe pas à ce phénomène du fait de la pauvreté observée au niveau de la population qui n'a pas accès aux points d'eau. L'UNICEF et l'OMS⁴ estiment que l'accès à des services améliorés d'Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) est précaire en RDC et la situation s'est à peine améliorée à cet égard au cours des dix dernières années. Seulement 52 % de la population de la RDC ont accès à des points d'eau améliorés et moins de 29 % d'entre elle ont accès à un assainissement amélioré.

Pour la banque mondiale⁵, ces taux d'accès sont nettement inférieurs à la moyenne subsaharienne. L'accès tant à des points d'eau améliorés qu'à un assainissement amélioré a progressé d'à peine 3 % depuis les premières élections qui ont eu lieu en 2006 bien que la RDC n'ait pas atteint l'Objectif du Millénaire pour le développement de 2015 pour l'EAH. En raison de la rapide croissance démographique, le nombre total de Congolais à ne pas avoir accès à des points d'eau améliorés et à un assainissement amélioré a augmenté de plus d'un quart, passant à plus de 35 millions dans le premier cas et à 53 millions dans le deuxième.

En RDC, les villes comme les zones rurales connaissent des problèmes d'accès à l'eau potable comme le reconnaît encore la banque mondiale qui estime que « l'accès à des points d'eau améliorés dans les villes s'élève à 81 %, par rapport à seulement 31 % en milieu rural. L'accès urbain s'est non seulement détérioré au cours des dix dernières années devant

² UNESCO, *Eau, mégapoles et changement global. Portraits de 16 villes emblématiques du monde*, UNESCO, Paris, 2016, p.13

³ M. BIED-CHARRETON et al, « La gouvernance des ressources en eau dans les pays en développement : enjeux nationaux et globaux in *Mondes en Développement*, Vol.34-2006/3-n°135, De Boeck Supérieur, Paris, pp. 39-62

⁴ UNICEF et OMS cité par BANQUE MONDIALE, *Riche en Eau, Pauvre en Accès Diagnostic de la pauvreté et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en République Démocratique du Congo*, Groupe de la banque mondiale, Washington DC, 2017, p.2

⁵ Idem, p.2

l'urbanisation rapide, mais aussi il existe de profondes inégalités d'accès entre les grandes villes et les zones urbaines plus marginales »⁶.

Bien que riveraine au Lac Kivu, la ville de Goma n'échappe pas à cette réalité du fait qu'elle souffre d'une pénurie d'eau potable dans la plupart de ses quartiers. Des quartiers entiers sont privés de l'eau filtrée et nettoyée de la REGIDESO S.A à cause des infrastructures vétustes ou endommagées par des années de service sans renouvellement, d'une part, et la crise d'une politique de l'eau, de l'autre⁷. En effet, la ville de Goma, s'étend aujourd'hui sur une superficie considérable en développant de nouveaux quartiers parfois éloignés des services de ravitaillement d'eau nécessaires pour la population. Ces quartiers généralement situés au Nord et à l'Ouest de la ville accueillent souvent les personnes déplacées venues des territoires de Rutshuru, Masisi, Lubero et Nyiragongo en proie à l'insécurité. Ce phénomène est à la base d'une pression démographique et spatiale sur la ville ayant des conséquences directes sur les services sociaux de base, y compris celui de l'eau qui ne parvient plus à satisfaire à la demande des populations de ces quartiers. Reconnaisant que l'accès de la population à l'eau potable reste un défi à relever,⁸ malgré la libéralisation du secteur de l'eau par le législateur, les acteurs d'eau (étatiques, privés et humanitaires) ne parviennent pas à satisfaire à la demande de la population.

Malgré la présence d'un service public d'eau qu'est la REGIDESO SA en plus des initiatives privées pour assurer la desserte en eau potable, il s'observe en ville de Goma un déficit criant de la gouvernance de l'eau potable que nous nous posons la question de savoir quels sont les mécanismes à mettre en place pour que la population de Goma ait accès à l'eau potable. Face à cette interrogation, nous pensons qu'il existe plusieurs mécanismes qui, s'ils sont mobilisés à la fois par le pouvoir public et les privés, peuvent contribuer à l'amélioration de la gouvernance en eau potable dans la ville de Goma. Quoiqu'il existe une multitude de mécanismes, la mise en œuvre de ces derniers partirait de l'application du plan directeur de desserte en eau potable dans la ville de Goma en passant par le renforcement du partenariat public-privé, la responsabilisation des usagers dans la gestion des infrastructures d'eau, la

⁶ Ibidem, p.2

⁷ Ahadi Senge, N. Morisho, A. Tegera, « Gouvernance de l'eau dans la ville de Goma », Pole Institute, Dossier, Octobre 2020, p.20

⁸ Exposé des motifs de la Loi n° 15/026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau

création des petits réseaux autonomes à travers des petits captages sur le lac Kivu et les forages, l'adoption d'une gestion prévisionnelle en chutant par une décentralisation effective qui respecte le principe de rétrocession tel que consacré par la constitution congolaise.

Ainsi, cet article a pour objectif de proposer des mécanismes qui contribuent à l'amélioration de la gouvernance de l'eau potable dans la ville de Goma de manière à rendre l'eau accessible pour toute la population. Cette réflexion est un extrait d'une enquête globale qui a été menée sur la gouvernance de l'eau potable dans la ville de Goma. Outre l'introduction et la conclusion il sera articulé sur trois points essentiels dont la méthodologie (I), les données factuelles sur les mécanismes pour améliorer la gouvernance de l'eau potable dans la ville de Goma (II) et les perspectives pour la gouvernance de l'eau potable dans la ville de Goma (III).

2. Méthodologie

Le caractère intransigeant de la problématique de la gouvernance de l'eau potable en ville de Goma nous a poussé à une réflexion systémique au point que nous considérons le système politique congolais comme une boîte noire qui doit répondre aux demandes de sa population en matière de l'eau. Une fois traitée, ces demandes doivent déboucher sur un certain nombre de mesures qui décrivent la situation en rendant possible l'accès à l'eau potable pour toute la population. Ces mesures (décisions) une offerte à la population (feedback) vont produire des effets nouveaux dans la gouvernance de l'eau dans la ville où tous les quartiers peuvent être connecté à un réseau d'eau. Ainsi, doit –il monter des mécanismes nécessaires qui incluent à la fois les acteurs locaux et internationaux impliquées dans la question de l'eau dans la ville de Goma.

Cette analyse systémique a été appuyée par la documentation, l'interview, l'observation, l'enquête par questionnaire et l'outil Kobocollect pour la collecte et l'analyse des données de l'enquête qui a porté sur 768 habitants, essentiellement des chefs de ménages, repartis proportionnellement dans 9 quartiers dont Kyeshero, Ndosho, Mungunga, Lac vert, Majengo, Katoyi, Kasika, Virunga et Mabanga nord.

La répartition proportionnelle obtenue grâce à la formule de Schwartz est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°01 : Répartition de l'échantillon par Quartier

N°	Quartier	Population	Ménage	Échantillon
1	Kyeshero	122991	20499	121
2	Lac vert	29748	4958	29
3	Majengo	111754	18626	110
4	Virunga	26629	4438	26
5	Mabanga nord	44823	7471	44
6	Kasika	73328	12221	72
7	Katoyi	128105	21351	126
8	Ndosho	207637	34606	205
9	Mugunga	33010	5502	33
Total		778025	129671	768

Source : Rapport de la mairie de Goma, Exercice 2023

3. Données factuelles sur les mécanismes pour améliorer la gouvernance de l'eau potable dans la ville de Goma

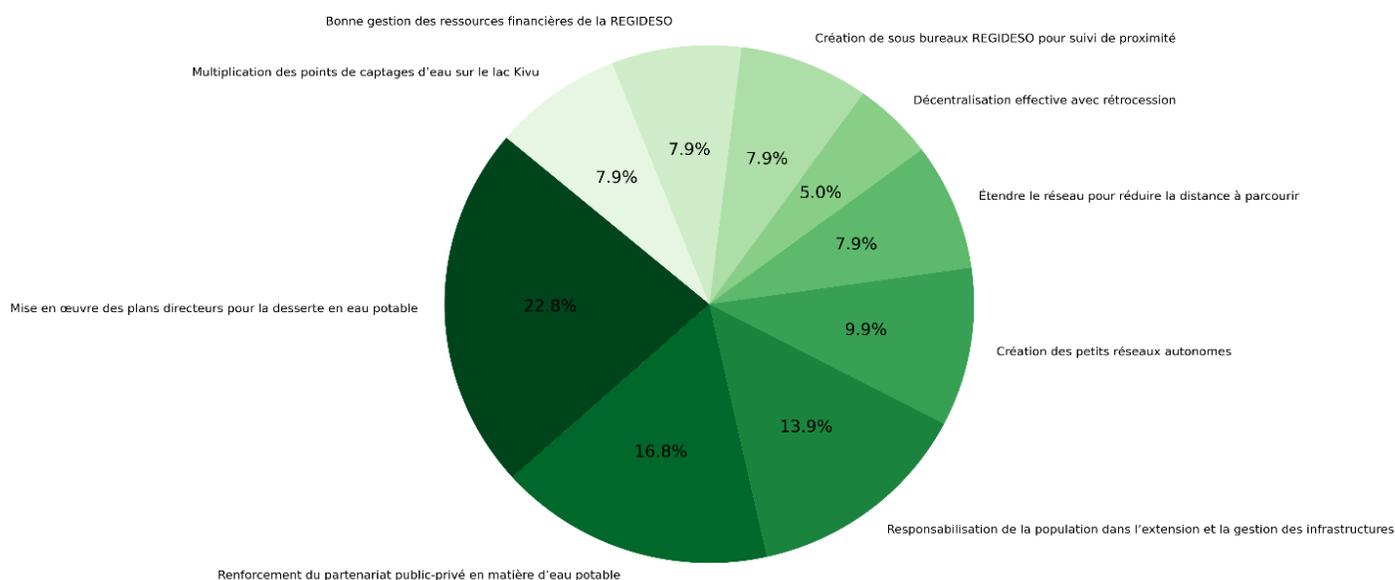
Comme dit précédemment, une enquête globale a été menée auprès de la population de Goma à travers 9 quartiers dans les parties Nord et Ouest de la ville de Goma. En plus d'évaluer la perception de la population sur les manifestations du déficit de la gouvernance de l'eau potable dans la ville de Goma, nous avons demandé aux enquêtés ce qu'ils pensent au sujet des mécanismes qui peuvent être mis en œuvre par le pouvoir public et les privés pour remédier à la problématique de desserte en eau potable dans la ville de Goma. Il s'agit donc d'identifier les solutions qui permettraient d'améliorer la gouvernance de l'eau en faveur de la population dans une ville comme Goma sous une forte pression démographique.

Ainsi, l'ACF⁹ pense-t-elle que la gouvernance de l'eau est une approche qui donne des outils en vue de contribuer à atteindre durablement la réalisation du droit à l'eau reconnu sur la scène internationale en 2010. Cette démarche vers les mécanismes visant à améliorer la desserte de l'eau en ville de Goma s'inscrit dans la logique de la gouvernance urbaine et de politiques publiques particulièrement dans un contexte d'un environnement turbulent à la base du déplacement de la population avec pour corolaire le développement incontrôlé des quartiers.

⁹ Action Contre la Faim- France, *La Gouvernance de l'Eau et de l'Assainissement appliquée aux projets humanitaires et de développement*, ACF, Paris, 2016, p.25

Associant ce phénomène à certains pays, BERNARD JOUVE¹⁰ dresse le constat tel qu'il s'agit d'un manque d'intérêt souvent patent de la part des gouvernements et des administrations nationales des pays pour traiter ce qui devient progressivement un enjeu majeur : le développement incontrôlé de l'urbanisation. Les problèmes de pauvreté tendent effectivement à se concentrer dans les grands centres urbains qui connaissent, dans bien des cas, une véritable explosion démographique. Les données collectées auprès des populations des quartiers Kyeshero, Ndosho, Mugunga, Lac vert, Majengo, Katoyi, Kasika, Mabanga Nord et Virunga sont présentées dans la figure ci-dessous :

Figure 1 : Mécanismes pour mettre fin au déficit de la gouvernance de l'eau dans la ville



Source : *Enquêtes de novembre 2024*

L'analyse données présentées dans ce diagramme indique que plusieurs mécanismes sont jugés essentiels pour adapter la gestion de l'eau aux besoins croissants de la population de Goma. La mise en œuvre des plans directeurs pour la desserte en eau potable se distingue comme la solution la plus citée, avec 23 % des répondants soulignant ainsi son importance. Le renforcement du partenariat public-privé est également considéré comme crucial, représentant 17 % des réponses. D'autres propositions incluent la responsabilisation de la

¹⁰ B. JOUVE, « La gouvernance urbaine : vers l'émergence d'un nouvel instrument des politiques ? » in *Revue Internationale des Sciences Sociales* 2007/3, N°193-194, Ed. érès, Paris, p. 387- 402

population et la création de petits réseaux autonomes, qui reflètent une volonté d'impliquer davantage la communauté dans la gestion des infrastructures. Cependant, des mécanismes comme la décentralisation et la bonne gestion des ressources financières de la REGIDESO, bien que moins mentionnés, sont également perçus comme des leviers importants pour améliorer la gouvernance de l'eau potable dans la ville de Goma.

4. Perspectives pour la gouvernance de l'eau potable dans la ville de Goma

4.1. L'application stricte du plan directeur de desserte en eau potable dans la ville de Goma

Le Comité International de la Croix Rouge (CICR), comme les autres partenaires, accompagne le gouvernement provincial dans l'amélioration de l'alimentation en eau potable dans la ville de Goma.

Pour plus y parvenir, le CICR, en collaboration avec le gouvernement provincial du Nord-Kivu a élaboré un Schéma Directeur Actualisé pour l'Approvisionnement en Eau Potable pour la ville de Goma ayant pour finalité de développer une feuille de route réaliste pour le Maître d'Ouvrage en vue du développement des infrastructures nécessaires à un service de l'eau performant et économiquement viable pour répondre aux besoins en eau de la population de la ville jusqu'en 2040.¹¹Ce document essentiel pour améliorer la desserte en eau potable présente les étapes successives de la détermination des besoins futurs¹² que sont :

- Détermination de la population actuelle dans laquelle nous avons les étapes 1(Ajustement des entités spatiales de la zone d'étude) et 2 (Estimation et répartition de la population actuelle) ;
- Projection et répartition de la population aux horizons du projet dans laquelle nous retrouvons les étapes 3 (Définition des taux d'accroissement aux horizons du projet), 4(Définition des caractéristiques des typologies de quartier) et 5 (Définition de l'attractivité des quartiers) ;
- Demande en eau et répartition aux horizons du projet qui contient les étapes 6 (caractérisation des catégories de population par typologie de quartier) et 7(dotations et demande en eau globale).

¹¹ CICR, Schéma Directeur actualise pour l'Approvisionnement en Eau Potable pour la ville de Goma. Rapport de phase 2. Détermination des besoins futurs, CICR, Goma, Juin 2022, p.6

¹² CICR, *Op cit*, p.8

Comme les enquêtés l'ont démontré, nous pensons, qu'au vue des précisions scientifiques que présente ce schéma quant à ce qui concerne la desserte en eau potable dans la ville de Goma, la REGIDESO et le gouvernement provincial du nord Kivu ainsi que toutes les autres parties prenantes devraient s'y référer lors de la planification de leurs actions en matière de la desserte en eau potable dans la ville de Goma.

Précisons que dans ses projections, le schéma montre que la demande totale suit une très importante progression, passant de 70 000 m³/jour en 2021 à 200 000 m³/jour en 2040 de sorte que les consommations domestiques font plus que tripler de 2021 à 2040.¹³ D'où, le besoin d'appliquer ce schéma pour espérer desservir toute la ville en eau potable. Pour plus d'efficacité et d'efficience, tous les acteurs du secteur de l'eau dans la ville de Goma devaient s'aligner sur ce plan en vue d'une action coordonnée.

4.2. Le renforcement du partenariat public-privé en matière d'eau potable

L'évolution du rôle de l'état est en crise dans les pays en développement comme la RDC où le gouvernement ne semble pas être en mesure de répondre aux besoins de sa population en améliorant la qualité des services. Bien que l'insuffisance des moyens semble en être le problème majeur, il semble que la volonté politique couplée à la crise de management public sont les facteurs clés qui expliquent cette crise du rôle de l'État en RDC.

En conséquence, les services sociaux de base sensés répondre aux besoins primordiaux de la population peinent à se démarquer du fait du déficit constaté dans leur gouvernance. Selon l'ONU, on attribue le plus souvent la responsabilité de la médiocrité des services publics en Afrique à la domination des entreprises publiques sur le marché de la fourniture de ces biens. Du fait du monopole exercé, la concurrence est impossible, d'où l'inefficacité des services fournis et le manque de mécanismes de tarification qui déterminent la demande du public et reflètent les coûts de services. Ainsi, ces prix inférieurs aux prix de revient contribuent-ils à la faiblesse des investissements de l'État et à l'absence d'expansion des services.¹⁴

¹³ CICR, *Op cit*, p.8

¹⁴ ONU, *Partenariats public-privé pour la prestation de services : eau et assainissement*, Addis-Abeba, 4-6 mai 2005, p.2

C'est le cas du service de l'eau, la REGIDESO SA, dans la ville de Goma qui peine à desservir toute la population dans plusieurs quartiers. Dans ce contexte, le développement d'un partenariat public-privé productif est d'une importance capitale de manière à contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population.

La banque mondiale définit le partenariat public-privé comme étant «la conjonction d'un besoin public et d'une capacité et des ressources privées afin de créer un créneau permettant de satisfaire le besoin public et de réaliser un bénéfice ».¹⁵ Cette réflexion cadre avec la pensée de l'UNESCO qui affirme que de nouveaux modèles de partenariat et de gouvernance prennent forme. Les acteurs du développement se rapprochent du terrain et se préoccupent davantage de la dimension humaine du développement¹⁶. Les services d'eau, même lorsqu'ils sont fournis par une entreprise privée, sont des services publics essentiels d'intérêt général. Les services d'eau se caractérisent par des infrastructures importantes, dont la durée de vie implique une gestion à long terme.¹⁷

Vus dans cette perspective, l'intervention de prestataires privés est très cruciale étant donné qu'elle permet d'introduire dans le secteur de l'eau des compétences techniques professionnelles et des relations contractuelles qui renforcent le niveau d'exigence et de qualité. La mobilisation des opérateurs privés est encouragée dans toutes les fonctions nécessitant des compétences professionnelles et de rigueur pour l'exploitation du service¹⁸.

Les thèses ci-haut énoncées semblent se vérifier en ville de Goma où les quartiers Mugunga, Lac vert et une partie des quartiers Kyeshero et Ndoshho desservis grâce au partenariat Mairie de Goma-Entreprise Yime Jibu par un réseau autonome sont à l'abri de la carence en eau potable.

¹⁵ Banque mondiale, "The World Bank Group's Program for Water Supply and Sanitation" , Water Supply and Sanitation Sector Board, 2004

¹⁶ UNESCO, *Culture, futur urbain. Rapport mondial sur la culture pour le développement urbain*, UNESCO, Paris, 2027, p18.

¹⁷ J-P. DUPRÉ, M. AUDETTE-CHAPDELAINE et B. TREMBLAY, « Les partenariats public-privé dans le secteur des services d'eau » in *Revue française d'administration publique*, N°130, Léna, Paris, 2009, pp. 233-248.

¹⁸ Ministère des mines, énergie et eau du Togo : Direction générale de l'eau et de l'assainissement, *Politique nationale en matière d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et semi-urbain*, Hydraconseil, Avril 2006, p.8.

« Avec Yime Jibu, nous avons de l'eau 24 sur 24 heures au robinet surtout qu'avec le système « cash water » la consommation d'eau dépend des moyens de chaque ménage »¹⁹ ; tel est le témoignage d'un habitant du quartier Kyeshero.

Bien plus l'expérience des partenariats entre la REGIDESO et les sociétés Congo Maji et Maji Nyumbani permet une gestion améliorée de bornes fontaines dans une partie du territoire de Nyiragongo et les quartiers Nord (Majengo, Kasika, Katoyi, Kujovu) de la ville de Goma. Un autre partenariat particulier est celui qui engage les partenaires humanitaires (CICR, Mercy Corps, Yime Grand Lacs, ...) qui appuient la REGIDESO dans le renforcement du réseau d'eau dans la ville de Goma.

4.3. La responsabilisation des Usagers dans la gestion des infrastructures d'eau

La réussite dans la gestion des infrastructures sociales de base telles que celles de l'eau dépend du niveau de participation des communautés à travers des comités locaux des usagers. Les usagers sont responsables de la formulation de la demande, de la prise de décision concernant les choix techniques déterminants pour le niveau de service et les coûts à supporter, de passer un contrat à un prestataire pour l'exploitation de l'ouvrage et la fourniture du service, de financer les coûts d'exploitation du service, de gérer le financement du renouvellement d'une partie des ouvrages.²⁰

La Déclaration de la Conférence de Dublin²¹ sur l'eau et l'assainissement contient quatre principes directeurs dont le second encourage la participation active et démocratique des communautés, en ce qui concerne la définition et la mise en œuvre des solutions liées aux problèmes de l'eau. Ce principe insiste également sur la collaboration étroite entre les décideurs et les populations dans la gestion des services de l'eau au niveau local.²²

Les approches d'Éducation au Développement Durable(EDD) communautaire peuvent fournir des opportunités pour reconsidérer et se réappropriier les connaissances et la sagesse indigènes et locales et pour redécouvrir en quoi elles peuvent contribuer à la

¹⁹ Interview avec un habitant du quartier Kyeshero

²⁰ Ministère des mines, énergie et eau du Togo, *Op cit*, p.7

²¹ Conférence de Dublin cité par KAMATHE KATSONGO, Alternatives de partenariats pour la gestion de l'eau potable dans les quartiers pauvres des zones urbaines : cas de Kinshasa, Thèse, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal, Montréal, 21 janvier 2010, p.55

²² Mayrand et al., cité par KAMATHE KATSONGO, *Op cit*, p.55

réalisation du développement durable²³. Une des voies expérimentées pour le développement des infrastructures et des services dans les quartiers défavorisés a été celle de la participation communautaire. Ce concept a été le plus souvent utilisé pour obtenir l'adhésion des populations aux programmes des gouvernements et pour permettre de rattraper ainsi la norme institutionnelle et le manque d'équipements et de services. Les populations ont le plus souvent été amenées à participer au moment de la réalisation du projet, par des contributions en nature, en argent, plus rarement sous forme de travail. Ces opérations se sont rarement accompagnées d'un transfert réel des responsabilités, les problèmes de gestion des équipements réalisés demeurant entiers après la phase active du projet²⁴.

Ces idées font transparaître la nécessité pour la REGIDESO SA de s'appuyer sur les usagers dans l'extension et la gestion du réseau d'eau des quartiers périphériques de Goma.

Sylvy JAGLIN parle de l'externalisation, auprès d'usagers organisés, d'une partie des coûts d'infrastructures et de gestion²⁵.

Soucieux d'être proche des infrastructures, les usagers n'hésitent jamais de prendre en mains certaines charges, l'essentiel étant de se rapprocher plus des points d'eau. Cette expérience a été vécue au quartier Kyeshero où les habitants de plusieurs avenues longtemps privées d'eau se sont organisés pour étendre le réseau de la REGIDESO moyennant une contribution de 50 USD par ménage. Après l'extension du réseau, ce montant a été incorporé dans les frais administratifs pour les ménages qui sollicitaient un raccordement. À l'occasion, un comité local d'eau a été mis en place en vue d'interagir avec la REGIDESO en ce qui concerne les problèmes liés à l'eau (fuites d'eau, qualité de l'eau, fréquence de l'eau au robinet, gestion des bornes fontaines) dans cette partie du quartier Kyeshero. Pour soulager les populations, cette expérience peut être élargie dans d'autres quartiers périphériques de la ville de Goma.

²³F. NOGUCHI, J.R. GUEVARA et R. YOROZU, *Communautés en action. Apprendre tout au long de la vie pour le développement durable*, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, Hambourg, 2017, pp. 13-14

²⁴ A. SAVINA et A. MATHYS, *L'alimentation en eau en milieu urbain dans les quartiers défavorisés. Une question de partage.*, Programme d'alimentation en eau et d'assainissement (PNUD-Banque Mondiale), Groupe Régional de l'eau et de l'assainissement – Afrique de l'Ouest, Abidjan, Décembre 1994, p. 21

²⁵ S. JAGLIN, « Diversifier pour intégrer ? La difficile régulation des modes d'approvisionnement en eau potable dans les villes d'Afrique subsaharienne » in *Rencontres de l'innovation territoriale*, HAL, Paris, 7 novembre 2012, p.3

Cette expérience met en exergue la nécessité des démarches participatives dans la gestion des infrastructures d'eau. Callon, Lascoumes et al. espèrent rendre audible la voix de ceux à qui est habituellement déniée la légitimité de prendre part aux décisions.²⁶

4.4. La création des petits réseaux autonomes à travers des petits captages sur le Lac Kivu et les forages (Alternatives technologiques)

La problématique d'approvisionnement de la ville de Goma en eau potable fait transparaître une réalité selon laquelle certains quartiers ont besoins d'être autonomes en ce qui concerne la desserte en eau potable. Il faut par conséquent un ensemble de réseaux d'infrastructures autonomes d'eau qui donnent à tous les quartiers une chance égale d'accéder à l'eau potable. L'existence de multiples systèmes alternatifs d'approvisionnement en eau, notamment les micro-réseaux dans les périphéries²⁷, a amené à concevoir la ville « post-réseau »²⁸.

SYLVY JAGLIN propose l'adaptation de l'hydraulique rurale aux milieux périurbains et aux petites villes,... qui peuvent être alimentés par des forages équipés de pompes manuelles auxquels s'ajoutent ensuite des systèmes d'AEP (Approvisionnement en Eau Potable) motorisés (énergie fournie par le réseau électrique, un groupe électrogène ou des panneaux solaires) qui peuvent consister en points d'eau isolés comme en mini-adductions alimentant des bornes fontaines.²⁹

Les forages et les puits représentent une solution cruciale pour améliorer l'accès à l'eau dans les communautés vulnérables. En intégrant ces initiatives dans des modèles d'intervention cohérents et durables, nous pouvons non seulement améliorer la vie de millions de personnes, mais aussi contribuer à un avenir où chacun a accès à cette ressource précieuse qu'est l'eau.³⁰

²⁶ E. Crémin et al, « Légitimité des savoirs citoyens dans la gestion participative des territoires de l'eau » in *Participations* 2018/2 ; n°21, De Boeck Supérieur, Paris, 2018, pp 114-141

²⁷ Crombé et Blanchon cités par Mathilde Resch et Émilie Lavie, « Les enjeux de l'alimentation en eau potable des villes Introduction », *EchoGéo* 57, 2021, p.4

²⁸ Coutard et al. Cité par Mathilde Resch et Émilie Lavie, *Op.cit*, p.4

²⁹ S. Jaglin, *Op.cit*, p.3

³⁰ Kamel, Comment les forages et les puits améliorent l'accès à l'eau dans les communautés vulnérables 16 octobre 2024

L'expérience des forages étant déjà d'actualité dans la ville de Goma où nous en comptons au moins une trentaine³¹ appartenant en grande partie aux privés, elle peut être intégrée dans les politiques publiques en matière d'eau potable dans la ville de Goma au côté des mini réseaux d'eau assurés par des petits captages sur le lac Kivu comme celui de l'entreprise Yime Jibu qui fait son succès dans les quartiers Kyeshero, Ndosho, Mugunga et Lac vert à l'Ouest de la ville de Goma.

Rutherford et Coutard y voient un moment d'émergence de ce qu'ils appellent de « nouvelles écologies infrastructurelles » à savoir des éléments de transformation radicale d'organisation urbaine qui font penser que la ville des réseaux connaîtrait une forme de bifurcation infrastructurelle.³² L'approvisionnement en eau calqué sur les forages est déjà expérimenté à Bamako où un projet pilote d'approvisionnement en eau des quartiers périphériques de la ville est en cours de réalisation. Des petits réseaux autonomes alimentés à partir de forages sont construits dans les quartiers non structurés et la gestion est assurée par des associations d'usagers de l'eau. Cette solution a été choisie d'un commun accord entre la population des quartiers concernés, les autorités de la ville et les services techniques centraux du fait de la faible capacité de la société de distribution d'eau de procéder à des extensions de son réseau dans les quartiers périphériques de la ville³³.

Cette stratégie des petits réseaux autonomes peut donc s'inscrire dans le cadre des alternatives déployées par les habitant(e)s pour se construire un système d'alimentation en eau domestique plus flexible que le réseau officiel bien que Mathilde Resch et Émilie Lavie pensent que les autorités ne reconnaissent pas (ou peu) ces stratégies comme partie intégrante du réseau centralisé alors que la recherche montre que les dispositifs privés et communautaires participent finalement à la construction du grand système.³⁴

³¹ Régie Provinciale des Services Publics de l'Eau et de l'Electricité du Nord-Kivu / RPSPEE – NK, Fiche d'inventaire des forages d'eau dans la ville de Goma et ses environs

³² Rutherford et Coutard cités par D. Florentin, « Vers la ville sobre des réseaux ? L'urbanisme des réseaux face aux transitions », in *Information géographique*, n°2, Paris, 2019, pp. 58-71

³³ Programme Mondial pour l'Évaluation des Ressources en Eau, *Op.cit*, p.22

³⁴ M. Resch et E. Lavie, « Les enjeux de l'alimentation en eau potable des villes », *EchoGéo* 57, Paris 2021 sur <http://journals.openedition.org/echogeo/22557>

Le développement des petits réseaux autonomes doit s'accompagner du maillage de certains d'entre eux en vue de palier aux ruptures qui découleraient des pannes et des entretiens périodiques. Cette technique très prévisionnelle soit-t-elle consiste à assurer une interconnexion entre les réseaux de manière à maintenir l'équilibre dans la distribution de l'eau au cas où il y aurait une rupture dans une zone. Ainsi, par exemple, le réseau de Yime JIBU qui dessert les quartiers Ouest de Goma, peut-il être interconnecté au réseau de la REGIDESO à partir de Kyeshero. De même, pour la zone Ouest de Goma, le Comité International de la Croix Rouge pense que les forages constituent une solution pour résoudre la question de desserte en eau potable.

« Le Comité international de la Croix Rouge (CICR) se concentre sur un projet spécifique que nous appelons « Goma ouest » qui regroupe les quartiers comme Kyeshero, Ndoshho, Mudja. Sur cette zone, aujourd'hui il n'existe pas d'accès à l'eau potable. Or, ces quartiers les plus récents ont cette particularité d'avoir une croissance galopante. Notre rôle est de mobiliser les partenaires pour un possible forage au-delà du lac Kivu. Notre souci est de trouver des alternatives intéressantes pour arriver à desservir cette population en eau potable »³⁵.

4.5. Modes de gestion

Pour s'assurer que tous les quartiers de la ville de Goma sont desservis en eau potable par REGIDESO, ses responsables doivent garantir la bonne gestion de cette entreprise chargée de la production et la distribution de l'eau en République Démocratique du Congo. Cette gestion doit être prévisionnelle de manière à s'adapter à la dynamique démographique et spatiale de la ville. Ainsi, cette gestion doit-elle être caractérisée par l'extension du réseau à tous les quartiers de manière à réduire la distance à parcourir pour accéder à l'eau ; la bonne gestion des ressources de la REGIDESO, la création de sous bureaux de la REGIDESO dans les quartiers et la conciliation de la gestion avec les aspects écologiques.

L'accès à l'eau étant un droit fondamental, sa gestion doit, selon B. DOBRENKO, reposer aujourd'hui sur une approche écosystémique, avec le droit de l'eau comme fondement et la gestion des services publics (eau potable et assainissement)³⁶.

³⁵ Interview de Les Coulisses avec Mr Julien Le Sourd sur <https://lescoulissesrdc.info>

³⁶ B. DOBRENKO, « Droit à l'eau : Une exigence humanitaire » in *L'encyclopédie de développement durable*, n°147, septembre 2011, p.05

Lorsqu'on examine la situation de l'alimentation en eau dans les quartiers défavorisés, on remarque qu'il y a une demande réelle pour une livraison à domicile dans le logement ou plus exactement sur la parcelle multifamiliale³⁷. Seule la bonne gestion du service public d'eau peut permettre que ces quartiers, souvent surpeuplés, soient desservis en eau potable. À Goma, ces quartiers qui accueillent de plus en plus des personnes déplacées qui fuient la guerre dans les territoires voisins de Rutshuru, Masisi et Nyiragogo sont très nécessiteux de l'eau du fait de la croissance démographique au risque d'être à la base des maladies hydriques. Il se développe, dans ces quartiers un commerce de l'eau par les revendeurs privés au point que la population est abandonnée en s'approvisionnant dans les installations et les moyens mis en œuvre par les revendeurs ou distributeurs du secteur informel qui se situent au croisement de l'économiquement possible et des normes obligatoires minimales.³⁸

4.6. Décentralisation effective avec rétrocession

Bien que faiblement représentée dans le choix des enquêtés qui, peut-être, n'ont pas compris le contenu réel, la décentralisation reste un facteur très important dans l'amélioration des politiques publiques en matière de la gouvernance des services sociaux de base étant donné la responsabilisation directe des entités locales dans la gestion de certains problèmes de la population en général et celui de l'eau en particulier.

Les institutions du secteur de l'eau en Afrique subsaharienne ne suivent pas un modèle cohérent. La décentralisation constitue un premier clivage important. Environ un tiers des pays (essentiellement francophones) ont conservé une entreprise publique de distribution des eaux uniques, les deux tiers restants (essentiellement anglophones) ont entrepris une certaine décentralisation vers les juridictions locales. Là où le service est centralisé, une minorité importante a choisi de combiner la distribution d'eau et d'électricité au sein d'une entité nationale unique.³⁹

³⁷ Programme Mondial pour l'Évaluation des Ressources en Eau, Op cit, p.21

³⁸ Programme Mondial pour l'Évaluation des Ressources en Eau, Op cit, p.21

³⁹ Sudeshna Banerjee et al, Diagnostics des infrastructures nationales en Afrique. Distribution d'eau en milieu urbain en Afrique subsaharienne, Banque mondiale et le Water and Sanitation Program, Juin 2008, p3

La Constitution de la RDC⁴⁰ consacre à son article 3 la décentralisation administrative en précisant que « les provinces et les entités territoriales décentralisées jouissent de la libre administration et de l'autonomie de gestion ». Cependant, il s'avère que cette décentralisation n'a jusqu'à ce jour touché les entreprises publiques. Celles-ci sont restées exclusivement sous la compétence du pouvoir central. Cette réalité constitutionnelle influe sur la gouvernance de l'eau en RDC dans la mesure où la REGIDESO dépend totalement du pouvoir central. Ce problème a été décrit par le secrétaire administratif du gouvernement provincial du Nord-Kivu en ces termes : « *Il s'observe un problème de séparation des pouvoirs entre le pouvoir central et la province. La REGIDESO prend le gros des actions alors que la province n'a pas la main mise sur elle en ce qui concerne la gestion des infrastructures. Cela fait que la province soit bloquée étant donné que tout est géré par la REGIDESO qui dépend totalement de Kinshasa. Toutes les recettes de la REGIDESO sont orientées vers Kinshasa alors que la population oriente ses besoins vers la province et la ville qui ne disposent pas de moyens de leur politique en matière de l'eau.* ».⁴¹

Ces propos du secrétaire administratif du gouvernement provincial du Nord Kivu font transparaître deux questions essentielles en rapport avec la collaboration entre le pouvoir central et la province en matière de l'eau et le non-respect du principe de rétrocession de 40% qui devraient être retenus à la source tel que consacré par la constitution à son article 175 alinéa 2⁴². À propos de la rétrocession, il s'observe que le pouvoir central s'est toujours montré très gourmand en matière de la répartition des recettes entre le pouvoir central et les provinces alors qu'il se caractérise par la lenteur dans les réponses aux demandes de la population mettant ainsi les provinces et les Entités Territoriales Décentralisées dans une situation inconfortable face aux citoyens.

En France, par exemple, du fait du caractère local de la ressource en eau, la responsabilité première en matière de service de distribution d'eau revient aux communes.

⁴⁰ Journal Officiel de la RDC, Constitution de la République Démocratique du Congo Modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 (Textes coordonnés), 52^{ème} Année, Numéro Spécial, Kinshasa, 5 février 2011

⁴¹ Entretien avec le Secrétaire administratif du gouvernement provincial du Nord Kivu

⁴² Journal Officiel de la RDC, Op. cit, art. 175 al 2

L'élu, le maire en particulier qui signe les contrats est redevable devant les électeurs. Cela induit une très grande décentralisation des responsabilités, avec plus de 34 000 services.⁴³

Il est possible que ce modèle de gestion décentralisée de services d'eau potable soit appliqué en République Démocratique du Congo, mais pour le cas particulier du Nord Kivu, en plus du respect strict du principe de rétrocession retenue à la source. Pour Ghislain de MARSILY et Jacques BERTRAND,⁴⁴ l'eau est un problème local : encourager la volonté politique locale, la responsabiliser, la respecter est indispensable, car la suspicion vis-à-vis des autorités locales a pu contribuer à les délégitimer et à entretenir ainsi les conditions du « sous-développement durable ». Donner à ces autorités les moyens d'élaborer et de mettre en œuvre la politique qu'elles ont choisie dans un cadre de gouvernance équilibré, est le premier devoir des autres acteurs. Dans cette optique, les provinces, les villes, les communes, les chefferies et les secteurs doivent être responsabilisés et dotés de moyens pour une appropriation au niveau local de la question de l'eau potable.

Conclusion

L'amélioration de la gouvernance de l'eau dans les villes en mutations démographique et spatiale comme celle de Goma devait faire l'objet d'une politique publique appropriée. L'objectif de cet article est de proposer des mécanismes qui peuvent contribuer à l'amélioration de la gouvernance de l'eau potable dans la ville de Goma de manière à rendre l'eau accessible pour toute la population. Le contexte sociopolitique caractérisé par des guerres récurrentes oblige la population à se déplacer vers la ville de Goma où des quartiers entiers se développent, mais sans que les services sociaux de base tel que celui chargé de la desserte en eau potable ne suivent. Cet environnement instable dans lequel évolue la ville de Goma devait être un élément interpellateur des autorités publiques afin qu'elles envisagent en amont une politique prévisionnelle en matière de l'eau potable vue son importance dans les activités humaines.

⁴³ L. Breuil et M. Nakhla, « L'internationalisation de la gestion des services d'eau : quel modèle de régulation des services d'eau dans les pays en développement ? » In *Politiques et management public*, vol. 21, n° 1, 2003. pp. 27-52

⁴⁴ G. de MARSILY et J. BERTRAND, « La distribution d'eau potable : la situation dans les pays en développement » in *Responsabilité & Environnement*, n° 63, Paris, Juillet 2011, pp34-35

La carence en eau potable observé dans la ville de Goma n'est pas une fin en soi. L'analyse vient de démontrer qu'il est possible d'y trouver une réponse en mettant en œuvre un certain nombre de mécanismes dont la mise en œuvre des plans directeurs pour la desserte en eau potable ; le renforcement du partenariat public-privé en matière de l'eau potable ; la responsabilisation de la communauté dans la gestion des infrastructures ; la création des petits réseaux autonomes ; la multiplication des captages d'eau sur le lac Kivu, la décentralisation effective avec rétrocession ; la bonne gestion des ressources de la REGIDESO ; la création des sous bureaux de la REGIDESO dans les quartiers, ... Face à cet étalement urbain de la ville de Goma, nous recommandons :

- Aux autorités publiques nationales, provinciales et locales, la mise en œuvre des politiques publiques, en matière d'eau potable, adaptées au contexte de la ville de Goma caractérisé par un dynamique démographique et spatiale ;
- Qu'un protocole sur la gestion des infrastructures d'eau soit signé entre la REGIDESO et la Régie Provinciale des Services Publics de l'Eau et de l'Électricité du Nord-Kivu / RPSPEE-NK ;
- Que le principe de rétrocession retenue à la source tel que consacré par la Constitution de la République Démocratique du Congo soit mis en application ;

Références bibliographiques

- Action Contre la Faim- France, *La Gouvernance de l'Eau et de l'Assainissement appliquée aux projets humanitaires et de développement*, ACF, Paris, 2016.
- Ahadi Senge Ph., Morisho N., Tegera A., « Gouvernance de l'eau dans la ville de Goma », Pole Institute, Dossier, Octobre 2020.
- BANQUE MONDIALE, *Riche en Eau, Pauvre en Accès. Diagnostic de la pauvreté et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en République Démocratique du Congo*, Groupe de la banque mondiale, Washington DC, 2017.
- Banque mondiale, *The World Bank Group's Program for Water Supply and Sanitation*, Water Supply and Sanitation Sector Board, 2004.

- BIED-CHARRETON M. et al, « La gouvernance des ressources en eau dans les pays en développement : enjeux nationaux et globaux in *Mondes en Développement*, Vol.34-2006/3-n°135, De Boeck Supérieur, Paris, 2006.
- BREUIL L. et NAKHLA M., « L'internationalisation de la gestion des services d'eau : quel modèle de régulation des services d'eau dans les pays en développement ? » In *Politiques et management public*, vol. 21, n° 1, 2003.
- CICR, Schéma Directeur actualise pour l'Approvisionnement en Eau Potable pour la ville de Goma. Rapport de phase 2. Détermination des besoins futurs, CICR, Goma, Juin 2022.
- CREMIN E. et al, « Légitimité des savoirs citoyens dans la gestion participative des territoires de l'eau » in *Participations* 2018/2 ; n°21, De Boeck Supérieur, Paris, 2018.
- De MARSILY G. et BERTRAND J., « La distribution d'eau potable : la situation dans les pays en développement » in *Responsabilité & Environnement*, n° 63, Paris, Juillet 2011.
- DOBRENKO B., « Droit à l'eau : Une exigence humanitaire » in *L'encyclopédie de développement durable*, n°147, septembre 2011.
- DUPRÉ J-P., AUDETTE-CHAPDELAINÉ M.et TREMBLAY B., « Les partenariats public-privé dans le secteur des services d'eau » in *Revue française d'administration publique*, N°130, Léna, Paris, 2009.
- FLORENTIN D., « Vers la ville sobre des réseaux ? L'urbanisme des réseaux face aux transitions », in *Information géographique*, n°2, Paris, 2019.
- <https://lescoulissesrdc.info>.
- JAGLIN S., « Diversifier pour intégrer ? La difficile régulation des modes d'approvisionnement en eau potable dans les villes d'Afrique subsaharienne » in *Rencontres de l'innovation territoriale*, HAL, Paris, 7 novembre 2012.
- Journal Officiel de la RDC, Constitution de la République Démocratique du Congo Modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du

18 février 2006 (Textes coordonnés), 52^{ème} Année, Numéro Spécial, Kinshasa, 5 février 2011.

- JOUVE B., « La gouvernance urbaine : vers l'émergence d'un nouvel instrument des politiques ? » in *Revue Internationale des Sciences Sociales* 2007/3, N°193-194, Ed. érès, Paris, 2007.
- KAMATHE KATSONGO, *Alternatives de partenariats pour la gestion de l'eau potable dans les quartiers pauvres des zones urbaines : cas de Kinshasa*, Thèse, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal, Montréal, 21 janvier 2010.
- KAMEL, *Comment les forages et les puits améliorent l'accès à l'eau dans les communautés vulnérables* , 16 octobre 2024.
- Ministère des mines, énergie et eau du Togo : Direction générale de l'eau et de l'assainissement, *Politique nationale en matière d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et semi-urbain*, Hydraconseil, Avril 2006.
- NOGUCHI F., GUEVARA J.R. et YOROZU R., *Communautés en action Apprendre tout au long de la vie pour le développement durable*, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, Hambourg, 2017.
- ONU, *Partenariats public-privé pour la prestation de services : eau et assainissement*, Addis-Abeba, 4-6 mai 2005.
- Programme Mondial pour l'Évaluation des Ressources en Eau.
- Régie Provinciale des Services Publics de l'Eau et de l'Electricité du Nord-Kivu / RPSPEE – NK, Fiche d'inventaire des forages d'eau dans la ville de Goma et ses environs, Goma, 2024.
- RESCH M. et LAVIE E., « Les enjeux de l'alimentation en eau potable des villes », *EchoGéo* 57, Paris 2021 sur <http://journals.openedition.org/echogeo/22557>.
- SAVINA A. et MATHYS A., *L'alimentation en eau en milieu urbain dans les quartiers défavorisés. Une question de partage.*, Programme d'alimentation en eau et d'assainissement (PNUD-Banque Mondiale), Groupe Régional de l'eau et de l'assainissement – Afrique de l'Ouest, Abidjan, Décembre 1994.

- SUDESHNA BANERJEE et al, *Diagnostics des infrastructures nationales en Afrique. Distribution d'eau en milieu urbain en Afrique subsaharienne*, Banque mondiale et le Water and Sanitation Program, Juin 2008.
- UNESCO, *Culture, futur urbain. Rapport mondial sur la culture pour le développement urbain*, UNESCO, Paris, 2007.
- UNESCO, *Eau, mégapoles et changement global. Portraits de 16 villes emblématiques du monde*, UNESCO, Paris, 2016